



## FORMATION VIVEA

# ARBRES ET ELEVAGE : conception de votre projet agroforestier

**Les Mardis 8 et 15 Septembre 2020 - 9h00 à 17h00**

- le 8 : GAEC de La Mure (16 Chemin de la Mûre - 38690 Biol)
- le 15 : lieu à définir ! Qui veut accueillir ?

*Repas partagé tiré du sac, sur place.*

Formation pour les éleveurs.euses sur les différentes formes d'agroforesterie en élevage, avec un temps d'accompagnement le 2ème jour pour travailler concrètement en petits ateliers sur votre projet (conception et chiffrage).

**Formation avec AGROOF**

### Renseignements - Inscription (obligatoire)

Charlène Mignot – Addear 38

Tél. : 07 66 79 68 60

addear38@wanadoo.fr

117, rue des Alliés - 38 030 Grenoble

### Programme et modalités financières

*Voir au dos*



**Objectifs de la formation :** Appréhender les opportunités que représentent les arbres sous toutes leurs formes et localisations sur sa ferme. Identifier les leviers techniques pour intégrer l'arbre, comme élément de production, dans son système d'élevage. Connaître les opportunités et difficultés technico-économiques propres à son exploitation et définir des méthodes personnalisées pour s'y adapter. Concevoir son projet avec l'appui du collectif et du formateur.

**Enjeux :** L'arbre (haies, verger à bois, pré-verger, pré-bois, intraparcellaire) constitue une solution pour des systèmes plus durables et résilients. Il constitue une voie d'atténuation des impacts des systèmes sur le changement climatique.

**Pré-requis :** être éleveur avec un projet de plantation et/ou valorisation d'arbres.

### Déroulé du programme et méthodes pédagogiques

- J1 : Derniers résultats (impact de l'arbre sur la production fourragère, performances zootechniques, ressource fourragère, bois plaquette). / Méthodes pour mener à bien son projet agroforestier de A à Z. / Visite d'une ferme en agroforesterie.
- J2 : Mise en place d'ateliers pratiques de co-conception et de validation de son projet agroforestier : objectifs, contexte, aménagements et modules de plantation, choix des essences et fournitures, chantier de plantation et suivis, impacts socio-économique (investissement, temps de travail, rentabilité estimée).

**Modalités d'évaluation des acquis :** en continu au cours des interventions et des mises en situation. L'évaluation se fera avec un questionnaire bilan écrit de fin de formation portant sur le contenu et la forme de la formation. Une attestation de formation vous sera remise.

**Durée :** 14h



**Intervenants :** Antoine Marin, ingénieur conseil en agroforesterie, à la Scop Agroof.

**Inscription :** Obligatoire avant le 31 août 2020 (Places limitées).

Caution de 50 € à envoyer pour valider votre inscription (restituée le jour de la formation).

**Tarif et conditions :** Gratuit pour les éligibles VIVEA. Non éligibles : nous contacter. NB : 224 €/jour sont pris en charge par le VIVEA pour les personnes éligibles\*, dans la limite du plafond annuel de 2000 €. \*à jour de leurs cotisations : chefs d'exploitation, collaborateur-trices d'exploitation, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité / porteur-euse-s de projet sous conditions.

*Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation. [Plus de détails ici.](#)*

**Co-voiturage :** Sauf avis contraire de votre part, les coordonnées des participants seront partagées pour faciliter les covoiturages.

*92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation*

**L'ADDEAR de l'Isère :** réunit des paysan-ne-s qui soutiennent des initiatives en milieu rural vers plus d'autonomie et de solidarités. Elle organise des formations et journées d'échange pour partager et apprendre de nouveaux savoir-faire afin de mûrir les pratiques paysannes. *Que vous soyez paysan.ne ou non, pour nous soutenir, vous pouvez adhérer ou faire un don à l'ADDEAR.*

Cette action est soutenue financièrement par :

